

Québec, le 5 octobre 2016

Monsieur Jean-Marc Fournier  
Leader parlementaire du gouvernement  
Édifice Pamphile-Le May  
1035, rue des Parlementaires  
1<sup>er</sup> étage, Bureau 1.39  
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

La députée de Sainte-Marie-Saint-Jacques, madame Manon Massé, a déposé, le 21 septembre 2016, une pétition à l'Assemblée nationale demandant au gouvernement du Québec de déposer et d'adopter un projet de loi afin de permettre le changement de mention de sexe à l'acte de naissance des enfants transgenres sans délai.

Comme vous le savez, l'Assemblée nationale du Québec a adopté, à l'unanimité, en juin dernier le projet de loi n° 103 *Loi visant à renforcer la lutte contre la transphobie et à améliorer notamment la situation des mineurs transgenres*.

Ce projet de loi répond assurément aux préoccupations soulevées par ma collègue. Je profite de l'occasion pour saluer encore une fois l'engagement de toutes les personnes consultées et de l'ensemble des parlementaires qui ont fait cause commune, en vue de lever des obstacles administratifs nuisant à l'épanouissement et à la reconnaissance pleine et entière des jeunes trans.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



STÉPHANIE VALLÉE